NETTOYAGE DU GRAVOLON

Cet automne l'entreprise **MARTIN** a procédé au nettoyage du lit du GRAVOLON et a coupé les arbres en bordure des rives. Ces travaux demandés par l'**ONEMA** « http://www.onema.fr/ » devaient être réalisés par les riverains propriétaires par moitié du GRAVOLON, ce ruisseau étant privé. Devant la complexité des dossiers à établir (1 par particulier), nous avons décidé avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espace Rural (fossés) « **S.I.A.E.R** », l'Association Foncière « **A.F.** »et la commune avec l'accord du conseil municipal de faire réaliser ces travaux et de se partager la facture en 3. Nous avons donc chacun payé la somme de 1.260 € TTC. A compter de ce jour, les particuliers doivent entretenir ce ruisseau.